



Minister for  
International Trade

Ministre du  
Commerce extérieur

---

# COMMUNIQUÉ

---

N<sup>o</sup> 143

Le 20 août 1986

## LETTRE À L'AMBASSADEUR CLAYTON YEUTTER

L'honorable Pat Carney, ministre du Commerce extérieur, a rendu public aujourd'hui le texte d'une lettre qu'elle adressait le 14 août à l'Ambassadeur Clayton Yeutter. La teneur de la lettre est la suivante:

"Monsieur l'Ambassadeur,

Je vous remercie de votre lettre du 9 juillet au sujet du commerce de l'acier entre le Canada et les États-Unis.

Comme vous le savez, nous comprenons la nécessité, en vertu du programme adopté par le Président, de veiller à protéger l'industrie américaine de l'acier contre les importations déloyales. Durant les consultations que nous avons tenues au sujet de la recommandation sur les mesures correctives faite par l'ITC en vertu de la Section 201, nous nous sommes également rendus compte que les États-Unis voudraient obtenir des garanties selon lesquelles les producteurs canadiens ne profiteront pas des restrictions imposées sur les importations américaines d'autres sources. Nous avons donc fait savoir que nous sommes prêts à demander aux autorités leur avis en ce qui concerne toute augmentation du volume des importations de certains produits qu'entraînerait un accroissement important de la part de marché, en vue d'en comprendre les forces fondamentales et de nous mettre d'accord, s'il y a lieu, sur des mesures appropriées.

.../2

Canada

---

Toutefois, le Canada n'a rien fait pour réduire sa part du marché américain, et les États-Unis ne lui ont pas demandé de le faire. Il nous aurait été difficile d'appuyer vos efforts pour ramener l'ensemble des importations aux niveaux visés, comme vous le suggérez dans votre lettre, car au moment des consultations nous ne connaissions ni la nature du programme de l'acier, ni les niveaux visés. De plus, nous n'avions pas prévu qu'un programme fondé sur des mesures sélectives assujettirait toutes les importations à un niveau cible global.

Pour ce qui est de la situation actuelle, je remarque que les exportations canadiennes au cours des six premiers mois de 1986 ont enregistré une baisse de 1,9 % par rapport à l'an dernier et de 10,4 % par rapport à la même période en 1984. Cela montre que les exportateurs canadiens s'adaptent aux tendances du marché américain.

Je note également que, en ce qui concerne une importante partie des exportations réalisées depuis le début de 1986, les commandes ont été prises à un moment où les prévisions du marché américain de l'acier étaient nettement plus optimistes, et que les producteurs canadiens n'ont donc guère eu le temps de tenir compte des nouvelles prévisions et de revoir leurs politiques d'exportation aux États-Unis.

Il serait très regrettable que les dernières conclusions du département du Commerce sur les importations de produits tubulaires canadiens pour champs pétrolifères nuisent à la réputation de notre pays, qui s'est montré un partenaire loyal dans le commerce de l'acier. Comme vous le savez, la situation inhabituelle dans laquelle se trouve aujourd'hui le commerce mondial de ce produit a amené dernièrement les autorités de nos deux pays à tirer certaines conclusions. En fait, les responsables des Douanes canadiennes ont déterminé en avril que les produits tubulaires américains pour champs pétrolifères faisaient l'objet d'un dumping au Canada. Par conséquent, le commerce de ces produits n'est guère indicatif de la nature de l'ensemble du commerce canadien de l'acier et, je suis sûre, les exportateurs canadiens d'acier ont toujours mené un commerce loyal.

Soyez assuré que nous comprenons la nécessité d'éliminer tout sujet à friction qui pourrait ternir nos relations. Nous continuerons de nous en tenir aux assurances données à l'Administration il y a presque deux ans. La tenue, à intervalles réguliers, de consultations bilatérales devrait permettre de mieux comprendre ce qui arrive au commerce de l'acier entre nos deux pays. À cet égard, je crois comprendre que la cinquième réunion devrait avoir lieu en septembre. Je crois également savoir que des représentants du caucus de l'acier au Congrès pourraient, à peu près à cette même période, venir au Canada pour rencontrer leurs homologues du Parlement. Je suis sûre que ces échanges réguliers entre nos deux pays permettront de trouver une solution satisfaisante au problème du commerce de l'acier.

Veillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, l'expression de mes salutations distinguées."